



Direction de la communication

Tél. : 05 59 46 60 40

Courriel : communication@bayonne.fr

Le 12 septembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REOUVERTURE DU PONT DE COMPAGNET

UN POINT DE PASSAGE IMPORTANT ELARGI ET SECURISE SUR LES BORDS DE NIVE

Le pont de Compagnet, qui franchit le ruisseau de Maisonnave à sa confluence avec la Nive sur le chemin de halage, rouvre ce vendredi 12 septembre, après cinq mois de travaux. **Près de 100 000 personnes l'empruntent à l'année pour leurs loisirs.** Sa reconstruction par la Ville de Bayonne permet aux piétons, joggeurs et cyclistes de circuler de nouveau. Les premiers habitants de Bassussary retrouvent également une commodité de passage.

Le pont permet aussi de desservir **des propriétés riveraines, des habitations, un commerce et des parcelles agricoles.** Le pont doit ainsi pouvoir supporter le poids des véhicules qui s'y engagent.

Les travaux

En 2012, des pathologies graves sont apparues sur l'ouvrage ancien en maçonnerie. Après sa mise sous surveillance en 2012 et 2013 un basculement important de l'ouvrage a été constaté, ce qui a conduit la Ville de Bayonne à un projet de reconstruction.

Ces travaux ont démarré en avril 2014 et s'achèvent aujourd'hui. Sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Bayonne, ils ont été conduits par le Bureau d'étude Ingérop et réalisés par le groupement ETCHART/CODA, pour un montant total de **460 000 € HT.**

A cette occasion, la largeur du pont a été portée à 5.6m : un trottoir pour les piétons de 1.5m et une voirie de 3.5m.

Le pont ancien ne possédait pas de trottoir et présentait une largeur d'environ 3.30m, ce qui induisait des difficultés de partage de la chaussée. La difficulté principale du projet a été la conception et le dimensionnement des fondations par rapport aux règles anti-sismiques.

Le pont

En amont du pont, le ruisseau Maisonnave, avec le ruisseau de l'Urdains, collecte et alimente au gré des marées ou des crues de la Nive près de trois kilomètres de fossés. Cet ensemble hydrographique de 30 hectares forme les barthes de l'Urdains.

Le pont de Compagnet supporte le chemin de halage qui longe la Nive sur sa rive gauche sur un peu plus de douze kilomètres de longueur. Autrefois utilisé pour le halage des bateaux qui remontaient jusqu'à Villefranque au lieu dit Portuberria (nouveau port), il a perdu cette fonction au fil du temps.

Alors qu'il était à l'état de quasi abandon, les passants se le sont peu à peu réapproprié pour la promenade. Le syndicat intercommunal de la Nive maritime a été créé en 1980 entre les communes de Bayonne, d'Ustaritz, de Villefranque et de Bassussarry pour son entretien. L'Agglomération Côte Basque Adour en est devenue membre par la suite (évolution vers un syndicat mixte en 2007).

Le syndicat s'occupe aujourd'hui de l'entretien et de l'aménagement du chemin de halage et de ses abords. La voirie reste communale, le pouvoir de police est détenu par le Maire et l'entretien des ouvrages est quant à lui à la charge de la commune concernée. La passerelle de Portuberria, construite en 2005 pour relier Villefranque au chemin, est sous maîtrise d'ouvrage syndicale.





(Le pont avant les travaux)



(Le pont après les travaux)